



LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

5 rue du 8 mai - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01 - administration@sesam21.fr - www.sesam21.fr

**JUIN
2024**

REHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

Le **XIème programme d'aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie**, qui a permis de subventionner la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs (ANC) qui n'étaient pas conformes et qui impactaient le milieu naturel sur certaines communes éligibles, **arrive à son terme**.

Rappel : Les demandes de subventions "études et travaux", le contrôle du projet technique, la gestion administrative et technique de l'opération, le contrôle de réalisation des travaux et l'avance de l'aide financière affectée à l'opération étaient gérés **par le SESAM**, dans le cadre des **4 dernières opérations groupées**.

Communes éligibles : Arnay-sous-Vitteaux, Champ-d'Oiseau, Charigny, Corrombles, Courcelles-les-Semur, Dampierre-en-Montagne, Juillenay, Juilly, Magny-la-Ville, Marcigny-sous-Thil, Marcilly-et-Dracy, Massingy-les-Vitteaux, Saint-Didier, Saint-Mesmin, Sainte-Colombe-en-Auxois, Souhey, Thorey-sous-Charny, Vic-de-Chassenay, Villargoix, Villeberny et Villeneuve-sous-Charigny.

Le SESAM vous présente **le bilan de ces travaux** qui se sont déroulés sur plusieurs années sur le territoire :



BILAN DES TRAVAUX



**21 communes
concernées**



243 réhabilitations



**2 845 115,81 € TTC
de travaux réalisés**



**33 entreprises
locales sollicitées**



**1 458 000 €
d'aides versées
aux propriétaires**